



*Communiqué de la confédération CGT, de l'UFSE-CGT (fédération CGT des syndicats de l'Etat),
du SNTEFP-CGT (syndicat des agent-es du ministère du travail)
de la CGT Marne, du Comité Régional CGT du Grand-Est*

Anthony Smith, inspecteur du travail suspendu depuis un mois :

ça suffit !

Depuis un mois, Anthony Smith inspecteur du travail dans la Marne, militant CGT, est suspendu par le Ministère du travail.

Suspendu depuis un mois, pour avoir exercé ses prérogatives de contrôle dans une association d'aide à domicile où les salarié.es travaillaient sans protection (masques FFP2, surblouses, lingettes...).

Suspendu depuis un mois, pour avoir déposé un référé afin de protéger la santé de ces aides à domicile qui sont à 97% des femmes et des personnes particulièrement vulnérables face à ce virus, au domicile desquelles elles exercent leurs missions.

Suspendu depuis un mois du fait des collusions entre le président du conseil départemental, la direction de la Direccte et la direction de l'association pour faire cesser le contrôle.

Suspendu depuis un mois sans que le Ministère du Travail ne daigne répondre aux interpellations faites à tous les niveaux pour la réintégration d'Anthony Smith.

Cette mesure violente et totalement injustifiée qui remet en cause l'indépendance des inspecteurs et inspectrices du travail, garantie par la convention n°81 de l'Organisation Internationale du Travail, est la triste illustration qu'en ces temps de crise sanitaire, les droits et la santé des travailleurs et travailleuses ne sont pas prioritaires !

Elle est aussi la triste illustration que les services publics au service de l'intérêt général et qu'un statut renforcé pour une Fonction publique garantissant neutralité et impartialité de ne sont pas prioritaires !

La Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme dans son avis publié le 3 mai - Etat d'urgence et état de droit, s'inquiète d'ailleurs que la « réorganisation de l'activité de l'inspection du travail par la direction générale du travail » conduite « à l'affaiblissement de

sa fonction fondamentale de protection des travailleurs au moment où la crise sanitaire devrait au contraire conduire à la renforcer ».

Depuis un mois, la détermination pour défendre l'indépendance de l'inspection du travail et exiger la réintégration d'Anthony Smith est sans faille. Depuis un mois, la mobilisation syndicale est unitaire et interprofessionnelle aussi bien dans le public que le privé.

Un mois après, le soutien est toujours aussi large : syndicalistes, associatifs, politiques, médecins du travail, sociologues, économistes, féministes, artistes ... animent des comités de soutien. Un mois après, 120 000 femmes et hommes ont signé [la pétition](#) !

Un mois après, une tribune à l'initiative de l'intersyndicale du Ministère du travail est publiée dans Médiapart ce 15 mai : 1052 agent.es du ministère du travail pour le retrait de la procédure disciplinaire contre Anthony Smith, inspecteur du travail de la Marne suspendu de ses fonctions, et en défense des missions d'inspection du travail.

Un mois après, 10 rassemblements dans le respect de la loi et des gestes barrières ont été organisés dans cinq villes de la Marne et un rassemblement et déploiement de banderole « Ici on musèle l'inspection du travail » au siège régional de la Direccte à Strasbourg.

Ces initiatives se poursuivent cette semaine dans plusieurs départements. Les élu.es dans les instances représentatives sont appelé.es à faire partout des déclarations unitaires pour l'indépendance de l'inspection du travail et la réintégration d'Anthony Smith.

Continuons d'amplifier la mobilisation pour obtenir le retrait des procédures disciplinaires engagées contre Anthony Smith ! Un mois ça suffit !

Le 18 mai 2020